

ture. Sans une injustice flagrante qu'on lui a faite, il devait remporter le premier prix au concours, son morceau de peinture devait, au dire même de ses confrères individuellement, lui faire obtenir la palme. Le faut-il dire à la honte de notre patrie, ce jeune homme est oublié de son pays; le Canada seul ne se lèvera pas pour soutenir le bras de l'artiste. Rome est remplie de jeunes peintres qui y ont été envoyés par leurs compatriotes aux frais de leurs états respectifs. Le Canada seul se montre insensible au développement du talent de la peinture dans ses habitans. C'est là une vraie honte pour notre patrie. Qu'elle s'éveille de son sommeil léthargique: qu'elle sourie au talent naissant et qu'elle lui fournisse un aliment qui facilite son entier développement.

BULLETIN.

Translation de reliques.—Haïti.—Mexique.

Plusieurs de nos lecteurs savent déjà que M. Hudon, V.-G., lors de son voyage à Rome, obtint les précieuses reliques de St.-Zotique. C'est dimanche prochain, le 22 du courant, après les vêpres, que doit se faire la translation solennelle de ces reliques. La procession partira de l'Eglise de la Providence, passera par les rues Mignonne et St. André et reviendra à la Cathédrale par la rue Ste. Catherine. Comme l'on voit, cette translation aura lieu le jour de la solennité de St. JEAN-BAPTISTE. Nous sommes persuadé que la Société de Tempérance se réjouira de cette heureuse coïncidence, et qu'elle ne manquera pas d'assister à cette procession, tant pour ajouter à l'éclat de la cérémonie que pour célébrer plus pompeusement la solennité de son Saint Patron.

—On doit se rappeler qu'en annonçant la mort de Guerrier, le président de la République Haïtienne, nous exprimâmes la crainte d'apprendre bientôt que les nègres de cette malheureuse île seraient encore livrés aux horreurs d'une guerre civile. Il paraît que nos appréhensions n'étaient que trop fondées. Du moins voici ce que nous en dit le *Courrier des États-Unis* du 12 :

« Il nous est arrivé, par la voie du Cap Haïtien et de Philadelphie, des nouvelles d'Haïti fort alarmantes pour la république noire. S'il faut en croire une correspondance datée du 25 mai, le président Pierrot veut marcher plus vite encore que ses devanciers vers une nouvelle révolution, à laquelle il ajoutera peut-être les complications d'une guerre étrangère. Pierrot, dit cette lettre, est rentré au Cap Haïtien dans l'après-midi du 25 mai, suivi d'une faible escorte dont les indiscretions donnent à ce retour inattendu les apparences d'une fuite. On se rappelle que le président, lorsqu'il eut été, après la mort de Guerrier, proclamé par la garnison du Cap Haïtien dont il était le chef, expédia au ministère et au conseil exécutif, qui se trouvaient à Port-au-Prince, la nouvelle de son installation et l'ordre d'abandonner immédiatement la capitale pour se rendre auprès de lui. Les membres de l'administration furent fort scandalisés, d'abord d'une élection qu'ils n'osèrent pas frapper de nullité, puis de la façon cavalière avec laquelle l'usurpateur leur ordonnait de déménager. Ils obéirent, cependant, et se bornèrent à adresser au président de respectueuses remontrances sur l'inconstitutionnalité et les dangers qu'il y avait à déplacer le siège du gouvernement. Pierrot se laissa sans doute toucher par leurs sollicitations, car, bientôt, il quitta le Cap Haïtien pour aller s'installer dans la capitale. Mais il paraît que cette visite a été accompagnée de quelques incidens qui ont bientôt ravivé les répugnances qu'avait le nouveau président pour le séjour de Port-au-Prince. Ces incidens nous sont d'ailleurs racontés trop vaguement pour qu'il soit possible de bien en apprécier le caractère et la portée; et, chose étrange, c'est contre l'armée, dont il est la créature, que paraissent s'être tout d'abord brisées les velléités dictatoriales de l'audacieux vieillard. On dit, en effet, qu'après avoir confié le commandement de l'armée à un de ses anciens compagnons d'armes, le général Riche, qui, comme lui, s'était tenu à l'écart depuis la mort de Christophe, il donna des ordres pour qu'un corps nombreux de troupes fût dirigé vers les frontières de la république dominicaine, pour envahir le territoire de celle-ci et la ramener de force dans le giron de la république haïtienne. Mais les troupes auraient refusé de se prêter à une aussi imprudente expédition. Pierrot, alors, aurait donné au général Riche la cruelle mission de décimer chaque régiment pour punir cet acte de rébellion. Riche n'aurait pas voulu se faire l'instrument de ce châtement sanguinaire, et de tous ces conflits, il serait résulté une mêlée dans laquelle un coup de fusil aurait été tiré sur le président, qui se serait alors échappé précipitamment de Port-au-Prince dont il craignait fort la population mulâtre maintenant qu'il s'était aliéné l'armée. Si le caractère d'entêtement et de brutalité qu'on lui prête n'est pas exagéré, Pierrot n'est pas homme à s'arrêter dans une pareille voie, et dangereuse qu'elle puisse être pour lui. Il lui faudra une revanche; mais

que sera-t-elle et à quoi aboutira-t-elle? c'est le secret de l'avenir dont un prochain arrivage viendra peut-être bientôt nous lever le voile. Disons en attendant que tous les évènements qui sont déjà survenus et ceux, beaucoup plus effrayans, qui se préparent, ne sont que la fatale réalisation des sinistres prophéties que nous avaient adressées nos divers correspondans haïtiens, dès le début de cette interminable série de révolutions et de contre-révolutions.

« Mais le président d'Haïti, nous l'avons dit, ne se contente pas de provoquer la guerre civile; il veut y ajouter une guerre étrangère, et même deux, si nous tenons compte de ses belliqueuses intentions contre le peuple dominicain. Peu de jours après son arrivée à Port-au-Prince, dit-on, Pierrot eut une entrevue avec le consul-général de France, M. Levasseur, au sujet de l'indemnité due par le gouvernement haïtien aux anciens colons, et dont le paiement se trouve depuis longtemps suspendu. Certes, dans cette affaire, le gouvernement français a fait preuve d'une généreuse patience dont le trésor haïtien devrait être reconnaissant. C'est ainsi qu'en avait jugé le défunt président Guerrier, dont l'un des derniers actes avait été d'envoyer à Paris deux commissaires, qui, ainsi que nous l'avons constaté, ont été reçus officiellement, le 9 mai, aux Tuileries. Eh bien! au moment même où MM. Georges et Elie, ces commissaires, étaient courtoisement accueillis par le roi Louis-Philippe auprès duquel ils venaient expliquer et justifier la banqueroute haïtienne et solliciter la prolongation des délais qui ont déjà eu lieu pour la reprise des paiemens,—en même temps, disons-nous, le nouveau président déclarait brutalement au représentant de la France, non seulement qu'il n'était pas, plus que ses devanciers, en mesure de payer un arriéré qui s'élève déjà à environ treize millions de dollars haïtiens (nous croyons que ce chiffre, donné par la correspondance à laquelle nous empruntons ces faits, est un peu exagéré); mais aussi qu'il était irrévocablement déterminé à mettre en pièces le traité indemnitaire et à ne pas payer un sou, du moins jusqu'au jour où se serait opérée la réunion des parties française et espagnole de l'île d'Haïti, sous le prétexte que ce sont les intrigues des agens français qui ont amené le démembrement de la république haïtienne. A cette menace, le consul-général aurait répondu par une demande de passeports.»

—Il nous est arrivé plusieurs nouvelles du Mexique; mais elles nous paraissent encore si peu certaines, on pourrait dire si contradictoires, qu'on ne peut trop savoir à quoi s'en tenir. D'abord il paraît certain que les deux branches de la législature ont autorisé le gouvernement à entamer des négociations avec le Texas et même à reconnaître son indépendance, à condition qu'il (le Texas) renoncerait à l'annexion. On peut voir pourtant, dans une autre partie de cette feuille, la nouvelle d'une tentative faite par les mexicains sous la conduite du général Arista, de passer le Rio-Grande pour s'emparer du territoire qui est à l'est de cette rivière. D'un autre côté, on annonce qu'une déclaration officielle de guerre sera apportée, sous dix à quinze jours, du Mexique aux États-Unis. D'autres prétendent que les Mexicains sont sur un volcan et à la veille d'une contre-révolution au bénéfice de Santa-Anna. Enfin quelques-uns persistent à croire à l'existence d'une coalition anglo-française à l'appui du Mexique pour arrêter les empiétements de nos voisins. Il est aisé de comprendre que, d'après cette diversité de rapports, c'est déjà beaucoup de les avoir constatés, et que nous devons attendre d'autres renseignemens, pour en dire davantage. Nous ne tarderons pas, sans doute, à les avoir.

Comité Central Permanent.

Lundi, 9 juin 1845.

Présens: Tous les membres du comité.

M. Quiblier livra les sommes suivantes:

| | |
|--|---------|
| De Mme. veuve B. Beaubien | £10 0 0 |
| De Mme. T. Bouthillier | 10 0 0 |
| De Mlle. T. Bouthillier | 2 10 0 |
| De M. Joachim Deslauriers | 1 0 0 |
| D'une personne inconnue | 1 10 0 |
| Petites sommes | 0 15 9½ |
| Le secrétaire donna de la part de MM. James Robinson et Weir de New York, par les mains de MM. Lemesurier, Routh et Cie. | |
| | 6 5 0 |
| L'honorable G. Roy donna comme sa souscription | 25 0 0 |
| De la part d'une servante | 0 7 6 |
| MM. Glassford déposèrent le paiement de nouvelles souscriptions du quartier de la Reine pour | 8 2 6 |
| De la part de J. P. | 0 10 0 |

£640 0 8½